

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

POINT MINISTÉRIEL CORONAVIRUS DU 13 MAI 2020 :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce mercredi 13 mai 2020 entre les autorités ministérielles de Bercy (Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En introduction, **Olivier Dussopt** a communiqué les éléments chiffrés suivants :

- 69% des agents du Ministère à domicile dont 32,8% en télétravail, 26% en ASA pour fragilité, 10% en ASA garde d'enfants, 0,2% en quarantaine ;
- 30,5 % de agents sont sur site (doublement). Davantage en DGDDI et DGFIP (près de 40 %) ;
- Bercy applique strictement la doctrine interministérielle pour les ASA jusqu'au 1er juin, puis au-delà ;
- Le télétravail reste prioritaire au niveau interministériel ;
- Conditions d'accueil sur les sites : aménagements + signalétique. Mise à disposition de masques ;
- La carte professionnelle vaut attestation pour l'accès aux transports en commun en IDF ;
- Les CHSCT travaillent sur les plans de prévention. On pourrait fonctionner par avenants aux DUERP.

Voici quelles ont été les principales demandes exprimées par les fédérations syndicales :

- On constate des situations contrastées entre directions. Il faut insister sur la progressivité de la reprise d'activité ;
- ASA pour garde d'enfant : problème de la disparité de reprise des écoles. Certaines écoles n'assurent pas la restauration. Il faut proroger les ASA au-delà du 1^{er} juin ;
- Transports publics : beaucoup d'angoisses des agents (notamment d'IDF). Demande de mise en place des indemnités kilométriques pour les agents préférant venir en voiture ;
- Quelles modalités pour le forfait Mobilité durable de 200 euros ?
- Ordonnance sur les congés imposés : beaucoup de tension dans les collectifs de travail à cause d'elle ;
- Maintenir le présentiel le plus faible possible ;
- Demande de véritables masques ;
- Demande de mise en œuvre au quotidien de prestations de ménage et nettoyage approfondis ;

- Demande de reconnaissance du Covid comme maladie professionnelle ;
- Agenda social : ne pas le reprendre en l'état identique à l'avant-crise. Ne pas poursuivre les réformes du transfert des missions fiscales, du réseau de proximité DGFIP, des LDG promotions. Le contexte ne s'y prête pas ;
- Demande de révision des climatisations. De plus il ne faut pas que les agents utilisent des ventilateurs personnels ;
- Congés bonifiés : confirmation d'un report sur 2021 et 2022 ?
- Demande de mise en place d'un comité de suivi des PRA ;
- Professionnaliser la gestion des risques en définissant mieux les missions prioritaires ;
- Mettre le développement durable à l'agenda social ;
- Demande de déplafonnement de l'utilisation des cartes Apetiz (95 euros en une seule fois par semaine) ;

Les réponses du Secrétaire d'Etat, de la DGDDI et de la SG ont été les suivantes :

Olivier Dussopt :

- Lorsque des agents ne peuvent pas télétravailler et que leur présence sur site n'est pas possible faute d'aménagements adéquats, on laisse les agents en ASA ;
- Frais de transport : on n'ouvrira pas le champ des indemnités kilométriques dans les frais de mission ;
- Forfait mobilité durable : on l'avance, avec effet rétroactif 11 mai. L'agent devra déclarer sur l'honneur avoir utilisé un vélo, trottinette... sur 100 jours dans l'année ;
- Covid-19 comme maladie professionnelle : toujours en cours d'investigation ;
- Congés bonifiés : pas cet été. Eventuellement cet hiver. Etalement des congés reportés sur 2021 et 2022 ;
- Prime exceptionnelle : la publication du décret sera simultanée avec celui concernant la FP hospitalière. C'est imminent. Bénéficiaires : agents ayant été soumis ou exposés à des sujétions particulières pendant la période de crise ;
- Réformes en cours : les LDG promotions devant être mises en place au 1^{er} janvier 2021, il faut qu'il y ait eu concertation préalable avec les syndicats. Pour le réseau de proximité en DGFIP, il y a encore un peu de temps de discussion sur la période estivale.

Isabelle Braun-Lemaire (DGDDI) :

- GT du 18 juin sur le transfert des missions fiscales : date prise à titre conservatoire. On a suffisamment de matière pour étudier l'organisation de ce chantier. Mais ce ne sera pas un GT conclusif ;

SG Ministère :

- Les masques ont été distribués en tant que de besoin ;
- Nettoyage : on attend les remontées des différents sites. On sait qu'il y a une attention particulière à porter à cette question ;
- Agenda social : nouvel agenda à discuter avec les fédérations ;
- Carte Apetiz : nous allons examiner ce point.

Pour la fédération CFTC Finances, et malgré les annonces rassurantes du secrétaire d'État, la reprise d'activité ne s'effectue pas de manière sereine. En effet, entre le manque de moyens de protection, le nettoyage des services insuffisants, la promiscuité dans les transports et la communication locale insuffisante, les conditions pour une bonne reprise ne sont pas réunies. De plus, alors que de nombreux chefs de service rappellent les agents pour un retour sur leur lieu de travail, la CFTC Finances rappelle que le télétravail doit rester la règle et le présentiel l'exception.

Par ailleurs, et alors que le dialogue social de notre ministère est à l'arrêt depuis le mois de mars 2020, il apparaît que le gouvernement ne souhaite pas suspendre les réformes en cours. C'est ainsi que sont programmées les réunions préparant la suppression des CHSCT, le transfert des taxes de la DGDDI vers la DGFIP et la poursuite du NRP à la DGFIP. La fédération CFTC Finances demande la suspension de toutes les réformes en cours.

Un nouveau point d'échange avec les fédérations est prévu en principe la semaine prochaine, avec un peu plus de recul sur les différentes problématiques liées au déconfinement.

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com